

Capacité d'accueil

16 places à temps plein, pour environ 40 jeunes adultes, entre 18 et 30 ans.

Conditions d'admission

Etre un jeune adulte de 18 ans et plus. Avoir des difficultés psychiques pesant sur la vie quotidienne, la relation aux autres ou les projets d'avenir.

Faire deux temps de visite et un mois d'essai avant la signature d'un contrat d'alliance. Participer à la vie collective, aux activités et ateliers proposés.

Participation financière mensuelle de 60.- à 240.-, remboursable par le SPC pour les personnes à l'AI, ou par l'Hospice Général sur certificat médical.

Equipe éducative

Mme Pascale Isoz Louvrier, responsable
Mme Eve-Marie Bosshard Larsen
Mme Mireille Sacroug
M. Philippe Mignotte
M. Martin Paillet

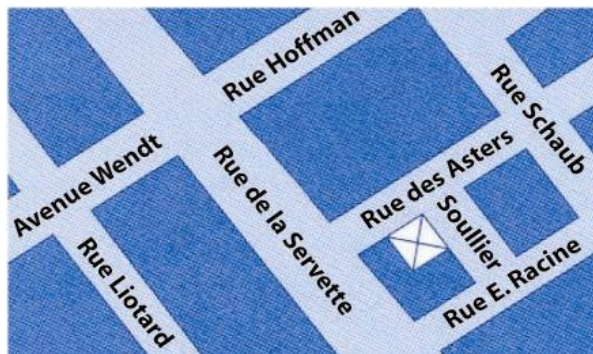
Atelier cuisine & ateliers d'expressions:
Pierre-Yves Le Bœuf, Nirina Imbach, Valérie Bordigoni, Carol Ann Wharry Isgro.

Heures d'ouvertures

Du lundi au jeudi : de 8h à 17h

Vendredi : permanence administrative et intervention en cas d'urgence

Situation



Transports publics :
Lignes 3 - 11 - 14 - 18 / arrêt **Servette**
Ligne 8 arrêt **Canonnière**

Contact

Association pour l'Appartement de Jour
4, rue des Asters
1202 Genève
022 733 07 64 - info@apaj.ch
Internet : www.apaj.ch

Banque Cantonale de Genève :
IBAN: CH59 0078 8000 H 077 4668 0

Avec le soutien de la République et canton de Genève

Association pour l'Appartement
de Jour



*Centre de Jour et
Accompagnements de jeunes
adultes en difficulté dans
leur recherche personnelle
et leur vie quotidienne*

Depuis 1982

Particularités

L'ApAJ c'est :

- un centre de jour non médicalisé, réservé à des jeunes adultes (18 à 30 ans environ) en grande difficulté psychologique ;
- un lieu d'accueil adapté aux ressources et limites de chaque personne ;
- des ateliers et des activités encadrées, favorisant l'apprentissage de la vie quotidienne, de la relation aux autres et du mieux-être ;
- une approche différente qui s'inscrit dans la continuité, la qualité de présence et d'écoute, et qui permet de retrouver progressivement confiance en soi ;
- des accompagnements concrets et personnalisés facilitant l'insertion dans la vie de tous les jours ;

La vie au quotidien

Deux aspects sont particulièrement travaillés :

- **le groupe**

Les lundis, mercredis et jeudis sont principalement destinés à la vie communautaire avec :

- l'apprentissage de la vie en groupe
- l'apprentissage de la relation au travers des actes de la vie quotidienne
- les ateliers d'expressions créatrices : écriture-collage, argile, peinture
- l'atelier cuisine

- **la personne**

Les mardis, ainsi que certains temps des journées communautaires sont destinés aux accompagnements individuels avec :

- les entretiens individuels
- les accompagnements sociaux : démarches administratives - budget - logement - loisirs - formations - cours - activités (pré) professionnelles - santé - etc.

Les enjeux

L'Appartement de Jour se veut être une passerelle entre le "dedans" et le "dehors" et non un lieu offrant une prise en charge globale du jeune adulte.

Les collaborations avec les réseaux sociaux et de santé sont fondamentales. Elles sont nécessaires au maintien de la santé psychique et physique et à la mise en place de projets individuels.

Le principe d'autodétermination est garanti. Les temps de présence des jeunes peuvent être en tout temps rediscutés et adaptés au fil de leur parcours.